

ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITÉ

MIAEH - 21 heures



Objectif de formation :

À l'issue de la formation, la.le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre l'enfant avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité pour adopter une attitude ouverte et aider l'enfant à pallier ses difficultés au quotidien

Pas de prérequis

Savoirs :

- Les représentations sociales et les idées reçues sur le TDAH
- Le TDAH : ses différentes formes, les symptômes et les troubles associés
- Les répercussions du TDAH sur la vie quotidienne et sur l'estime de soi
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant-e maternel-le ou du garde d'enfants
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils
- Le partenariat parents et professionnels, le partage d'informations et la cohérence des interventions
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation
- Les difficultés émotionnelles liées au TDAH
- Les dispositifs de soutien pour les familles

Savoirs-faire :

- Analyser les impacts du trouble sur son accompagnement
- Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnel·les intervenants
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations aux interlocuteurs appropriés
- Adopter une posture et une communication adaptées au fonctionnement et aux besoins de l'enfant
- Formuler les règles ou les consignes de façon claire, directe et simple en fixant des objectifs réalistes et adaptés aux capacités de l'enfant
- Mettre en place des routines, des repères temporels, un environnement structuré et prévisible pour aider l'enfant à s'organiser et à ritualiser les activités quotidiennes
- Encourager et valoriser les efforts, les progrès et les comportements appropriés
- Aménager des espaces intérieurs et extérieurs et proposer des jeux ou des activités variés de manière à répondre au besoin de bouger de l'enfant
- Instaurer des temps individualisés pour partager avec l'enfant une activité ou un jeu en adéquation avec ses centres d'intérêt et ses habiletés
- Mettre en place des jeux favorisant le développement de la concentration et la gestion des émotions
- Repérer les éléments déclencheurs d'une crise de colère et proposer à l'enfant un espace de retrait pour l'aider à s'apaiser
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant
- S'informer sur les TDAH et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés

Savoir-être :

- Faire preuve tout à la fois de fermeté et de compréhension
- Être constant
- Être valorisant
- Être structurant et rassurant
- Être bienveillant



ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITÉ

Depuis 2009, Kestumdis accompagne les familles et les professionnel·les de la petite enfance avec une approche unique centrée sur le respect du développement de l'enfant.

L'intervenante : Marie Jacquot, assistante maternelle pendant 11 ans, formatrice certifiée, diplômée en psychopédagogie, apporte son expertise via son expérience de terrain et son expérience de proche aidante, qui nourrit sa compréhension des troubles du neurodéveloppement.

Chaque formatrice intervient dans son domaine d'expertise et maîtrise pleinement les thématiques qu'elle anime grâce à son expérience de terrain, ses spécialisations et son parcours professionnel. Cette complémentarité permet de proposer des formations concrètes, actuelles et directement en lien avec les réalités du métier.



Nombre de stagiaires :

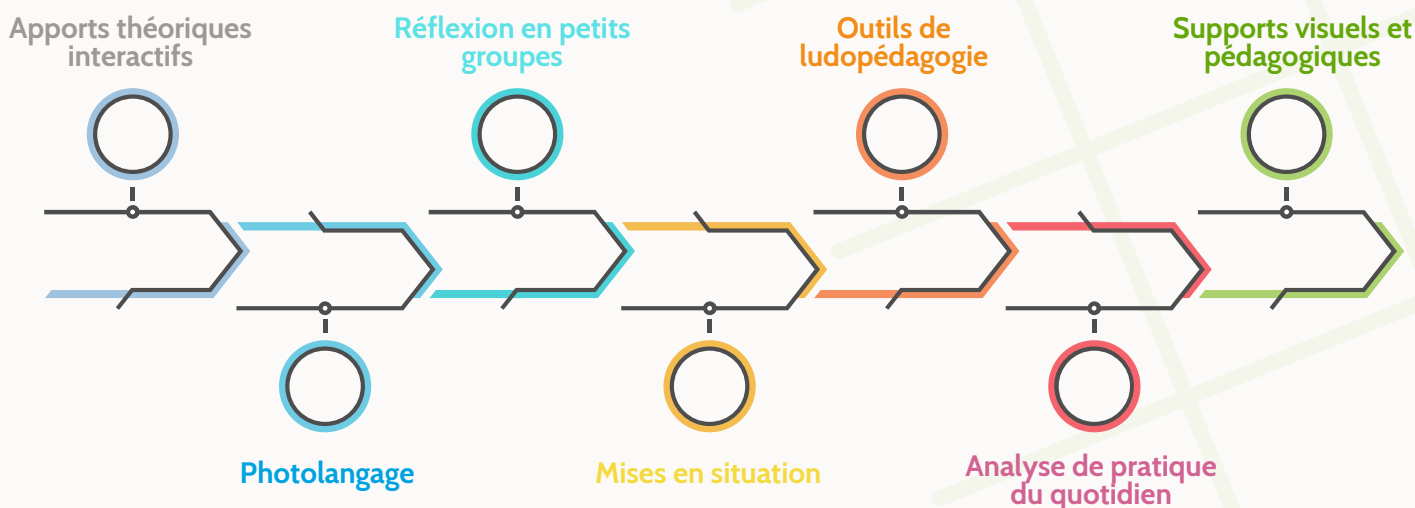
- sur site : entre 6 et 12
- à distance : entre 6 et 12

Intervention :

- sur site en Occitanie
- à distance sur toute la France

Moyens pédagogiques, techniques, organisationnels :

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative favorisant les échanges et l'expérimentation :



Chez Kestumdis, pas de cours magistral déconnecté de la réalité du terrain ; nous utilisons le jeu, les échanges et l'expérimentation pour favoriser un apprentissage vivant et concret.

Sur site, une salle adaptée permettant les temps de travail en groupe et les activités expérientielles sera nécessaire (avec si possible utilisation de l'extérieur)

En fin de parcours, une attestation nominative de formation est délivrée et le passeport de formation rempli



ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITÉ

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes en début de formation
- Échanges et activités tout au long de la journée
- Auto-évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Accessibilité, personne en situation d'handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les besoins spécifiques pourront être étudiés en amont afin d'adapter les modalités d'accueil et de participation.

58 heures de formation par année civile

- Formation prise en charge à 100%
- Formations accessibles pour les assistant.es maternel.les et auxiliaires parentales
- Avoir au moins un particulier employeur
- Avoir un agrément valide pour les assistant.es maternel.les

BASE DE RÉMUNÉRATION

Assistant.e maternel.le :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 5,57 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Salarié.e du Particulier / Employeur :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 7,42 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Versement indemnités :

2 mois à compter du dernier jour de formation par Iperia directement sur votre compte bancaire

**POUR EN SAVOIR PLUS
ET VOUS INSCRIRE**

**INFO@KESTUMDIS.FR
07 64 09 13 21**

